



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur de produit :

Identification du produit : E-liquide contenant 0 mg/mL de nicotine

Nom commercial : **Vape-Addict juice- Sans Nicotine**

Produit commercialisé sous différentes gammes avec les saveurs suivantes :

	GAMME	SAVEURS
- Classiques	Amsterdam, Brun, Brun/Cappuccino/Caramel, Classique Miel/Le M, Le 4, Miel/Rhum/Whisky, RY4, USA, USA Menthe	
- Fruités	Abricot, Agrumes/fruits exotique, Ananas, Cassis, Cerise bigarreau, Cerise/hibiscus, Citron, Cocktail de fruits, Crazy blue, Double pomme, Dragon fraise, Dragopom, Explosion d agrumes, Fraise, Fraise des bois, Fraise/ananas, Framboise, Fruit de la passion, Fruit des bois, Fruit du dragon, Fruit rouge, Fruit rouge acidulé, Fruit rouge sauvage, Fruity cide, Kiwi, Le Délice, Limette, Mangue, Mangue/cassis, Melon, Mure, Myrtille, Myrtille/cassis, Nectarine, Noix de coco, Orange du Brésil, Oranged' Italie, Pamplemousse, Pastèque, Pastèque/Melon, Pêche jaune, Poire Williams, Pomme verte, The Bloody.	
- Gourmandes	Anis, Banane Flambée, Banane/Chocolat/Noix de coco, Beignets aux Pommes, Cacahuète, Café Gourmand, Café/Caramel/Noisette, Caramel, chocolat Blanc/Café/Noisette, Cocktail Limo, Coco/Vanille/Amende/Bourbon, Datte, Gourmand des îles, Miel, Poire/Amende, Pomme d'amour, Pomme/Absinthe, Pomme/custard, Popcorn/Caramel beurre salé, Red Vape, Rose naturelle, Spéculoos, Vanille, Verveine/Miel.	
- Bonbons	Sweet Arlequin, Barbe à papa, Bubble Gum, Fraise Bonbon, Tutti-Frutti, Mashmallow	
- Fraiches	Anis/Régisse/Menthe, Myrtille/Fraise/Menthe, Cassis Ice, Cassis Givré, Citron Glacé, Citron Ice, Crazy Blue Ice, Dragon/Fraise Frais, Dragon Ice, Fruit Rouge Frais, Mangue Ice, Melon Ice, pastèque Ice.	

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Secteur d'utilisation : Pour la recharge des cigarettes électroniques

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité :

Identification de la société : VAPE ADDICT JUICE
12 Bis Route FLEURIE 27240
CHAMBOIS / FRANCE Tél : +33 (0)6
17 92 17 75
Service chargé des renseignements : Responsable qualité, MERCERON Sébastien
vape-addict@outlook.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : I.N.R.S. : +33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le Règlement (CE) n°1272/2008

Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) n°1272/2008

Non applicable.

2.3 Autres dangers

Lire l'étiquette avant utilisation. Conserver sous clé et hors de portée des enfants.



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substance

Non applicable.

3.2 Mélanges

Ce produit est un mélange.

Nom des composants	N° CAS	N° CE	N° REACH	Classification Règlement (CE) n°1272/2008	Quantité
Propylène glycol	57-55-6	200-338-0	01-2119456809-23	Non classé	50]%
Glycérine végétale	56-81-5	200-289-5	01-2119471987-18	Non classé	50%
Ethanol	64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43	Flam. Liq. 2, H225	2 %
Arômes alimentaires	Non applicable		-	Selon Fiches De Sécurité fournies	[15/20] %

Indications complémentaires

Pour le libellé complet des classes et des catégories de danger et des mentions de danger H, se référer à la section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Inhalation excessive : Emmener la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable, favorisant la respiration. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
- Contact avec les yeux : Laver à l'eau pendant plusieurs minutes et en écartant les paupières. Dans la mesure du possible, retirer vos lentilles de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
- Ingestion : Aucun traitement médical d'urgence nécessaire. Rincer la bouche à l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires et des muqueuses nasales.
- Contact avec la peau : Possibilité d'irritation. Pas d'informations supplémentaires disponibles.
- Contact avec les yeux : Possibilité d'irritation. Pas d'informations supplémentaires disponibles.
- Ingestion : Peut causer des nausées, des brûlures, après ingestion en grande quantité.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Une surveillance des symptômes et l'état clinique du patient peut être indiquée.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Pulvérisation d'eau. Poudre chimique. Mousse. Dioxyde de carbone.



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

Agents d'extinction à éviter : Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux : La fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques/corrosifs/irritants/combustibles. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter : Acroléine, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.
- Risques spécifiques : Réagit avec les oxydants (forts) et avec (certains) acides : risque d'incendie/explosion.
- Mesures générales : Délimiter les zones de danger. Nettoyer/enlever les vêtements souillés.

5.3 Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Donnée non disponible.
- Équipements de protection : Appareil respiratoire autonome. Combinaison protectrice anti-feu. Lunettes, masques.
- Techniques de lutte contre l'incendie : Tenir les gens à l'écart. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Maintenir les contenants à basse température en les arrosant d'eau par pulvérisation.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour l'environnement

Eviter l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau et les eaux potables, afin d'éviter tout impact négatif sur l'environnement.

6.3 Méthodes et matériels de confinement et nettoyage

Recueillir les substances déversées au moyen d'un absorbant adapté (par ex : serpillère, sable sec, terre cuite...). Les substances agglomérées ou récupérées doivent être mises au rebut rapidement, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Evacuer les déchets conformément à la section 13. Diluer les résidus et laver à grande eau la zone de déversement.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur la manipulation, voir section 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection, voir section 8.
Pour l'élimination, voir section 13.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises en garde de l'étiquette.
Se laver les mains, et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer et avant de quitter le travail.
Enlever les vêtements et les chaussures souillés.



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le flacon hermétiquement fermé. Entreposer le flacon dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière. Conserver le produit hors de portée des enfants. Conserver-le à distance de matières incompatibles comme les aliments

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle/limites d'exposition professionnelle

Non connus.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	: -
Protection des yeux	: Lunettes de protection.
Protection des mains	: Gants imperméables.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide.
Etat physique	: Selon désignation du produit.
Couleur	: Caractéristique de l'arôme.
Odeur	: [4,6 – 8,4]
pH	: Aucune donnée disponible.
Point de fusion	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition	: Non déterminé.
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité	: Eau : complètement.
Solubilité	: Alcool : complètement.
Log P _{ow}	: Non déterminé.
Viscosité	: Aucune donnée disponible.
Densité	: [1,0737 – 1,0816] (à 20°C)
Indice de réfraction	: [1,4388 – 1,4429] (à 20°C)
Propriétés explosives	: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité

Stable dans des conditions normales d'utilisation. Voir la section 7.2



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

Hygroscopique.

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Pas d'informations disponibles

10.4 Conditions à éviter

Eviter la lumière directe du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants. Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Combustion : Libération de gaz/vapeurs toxiques/combustibles (Acroléine, CO, CO₂)

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion	: Aucune donnée disponible
Inhalation	: Aucune donnée disponible
Cutanée	: Aucune donnée disponible
Oculaire	: Aucune donnée disponible
Irritation des yeux	: Aucune donnée disponible
Irritation de la peau	: Aucune donnée disponible
Cancérogénicité	: Aucune donnée disponible
Mutagénicité	: Aucune donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	: Aucune donnée disponible

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible quant à la toxicité pour les poissons, les autres organismes aquatiques et les plantes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	: Non soumis à la réglementation
Nom d'expédition des Nations unies	: -
Classe de danger	: -
Groupe d'emballage	: Non soumis à la réglementation
Danger pour l'environnement	: En cas de fuite et/ou d'épandage, nettoyer les fuites ou pertes sans prendre de risque inutile.
Précautions particulières à prendre par le transporteur	: Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison. Arrêter le moteur. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Prévenir immédiatement la police et les pompiers.

15. Informations sur les réglementations

15.1 Règlements/législation particulières ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non classé comme dangereux selon le règlement (CE) N°1272/2008.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16. Autres informations

Conseil d'utilisation

Produit déconseillé aux femmes enceintes.

Produit interdit au moins de 18 ans.

Révision

Révision de la FDS_v14 en date du 19/05/2020.

Modifications apportées :

Section 1. 1. : Ajout de la saveur Dragon/Fraise

Libellé complet des classes et des catégories de danger et des mentions de danger H-

Flam. Liq. 2	: Liquides inflammables, catégorie 2
H225	: Liquide et vapeurs très inflammables

Cette Fiche De Sécurité a été préparée en toute bonne foi, sur la base des informations que nous avons pu obtenir. Toutefois, nous n'offrons aucune garantie concernant les données contenues dans la fiche ni concernant l'évaluation des risques, ni celle de la toxicité. Avant utilisation, veuillez étudier non seulement les informations sur les risques



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

**Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine**

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

et la toxicité mais aussi les lois et les réglementations de l'organisation, de la région et du pays où les produits seront utilisés, auxquelles il convient d'accorder la priorité. Les produits sont destinés à être utilisés rapidement après achat par soucis de sécurité. De nouvelles informations et/ou des modifications peuvent être ajoutées ultérieurement. Si vous devez utiliser le produit après la date limite d'utilisation optimale ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Les précautions décrites s'appliquent uniquement à une manipulation normale. En cas de manipulation spéciale, prenez les précautions qui s'imposent et suivez les mesures de sécurité adaptées à la situation. Tous les produits chimiques doivent être traités comme « présentant des risques et une toxicité inconnus », qui diffèrent considérablement selon les conditions et la manipulation pendant l'utilisation et/ou selon les conditions et la durée de stockage. Les produits ne doivent être manipulés que par des personnes possédant des connaissances spécialisées et l'expérience nécessaire ou sous la supervision de tels spécialistes tout au long de l'utilisation, de l'ouverture des emballages à l'entreposage et jusqu'à la mise au rebut. Des conditions d'utilisation sûres doivent être établies, sous la responsabilité de chaque utilisateur.



Arôme Pastèque

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 02/07/2014

Date de révision: 17/07/2022

Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Arôme Pastèque

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel
Réservé à un usage professionnel
Utilisation de la substance/mélange : Ne pas ingérer en l'état.
Utilisation de la substance/mélange : Produit destiné à l'aromatisation des denrées alimentaires

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOLUBAROME
ZA des bois de Grasse
22 Avenue Joseph Honoré Isnard 06130 Grasse - France
T +33 4 93 60 40 60
contact@solubarome.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 33 (0)4 93 60 40 60

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

Arôme Pastèque

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Arôme Pastèque

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Protection des mains	: Porter des gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité
Protection des voies respiratoires	: Porter un masque approprié
Autres informations	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore à jaune pâle.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 35 °C
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,058 +/-0.01
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	: 1,433 +/-0.01
----------------------	-----------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Arôme Pastèque

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Arôme Pastèque	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Arôme Pastèque	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

Arôme Pastèque

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN : Non

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : None of the components are listed

SZW-lijst van mutagene stoffen : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : None of the components are listed

Arôme Pastèque

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : None of the components are listed

giftige stoffen – Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : None of the components are listed

giftige stoffen – Ontwikkeling

Danemark

Remarques concernant la classification : Emergency management guidelines for the storage of flammable liquids must be followed

Recommandations réglementation danoise : Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur du produit**

Produit : WS-23 FG 25 kg
Identification chimique : 2-Isopropyl-N,2,3-triméthylbutyramide
CAS : 51115-67-4
Numéro CE : 256-974-4
Numéro d'enregistrement (REACH) : N° Non applicable conformément à l'article 2 du règlement 1907/2006
index :

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisations industrielles. Formulation [mélange] de préparations.

Utilisations déconseillées : Autres utilisations que celles recommandées.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Lluch Essence, SLU

C/ Lo Gaiter de Llobregat 160, 08820 El Prat de Llobregat, Barcelone (Espagne - Espagne)

Numéro de téléphone : +34 93 379 38 49 ; Fax : +34 93 478 27 54.

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Tél. +34 933 793 849 (8h00 - 17h00 GMT/UTC +1)

Tél. +1 760 476 3961 Code d'accès : 335550 (disponible 24h/24 et 7j/7 - Verisk 3E)

Plus de téléphones d'urgence par région :

<http://old.lluche.com/Emergencytelephones.pdf>.

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale), catégorie de danger 4 ; H302.

2.2 Éléments d'étiquetage

Numéro CE : 256-974-4

WS-23



Mot d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger :

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence :

P264: Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P270: Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit.
P301+P312: EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 : Rincer la bouche.
P501: Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient pas de substances identifiées comme PBT et/ou vPvB dans une concentration égale ou supérieure à 0,1 % (p/p).

Propriétés perturbatrices endocriniennes environnementales.

Le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien de l'environnement à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % (p/p).

Propriétés perturbatrices du système endocrinien pour la santé humaine.

Le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour la santé humaine à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % (p/p).

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Plage de concentration du constituant (% poids/poids)	Numéro CE / Numéro d'enregistrement	CAS	Nom chimique
≥ 50 % et ≤ 100	256-974-4 Sans objet (Faible tonnage Art. 6.1)	51115-67-4	2-Isopropyl-N,2,3-triméthylbutyramide

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Consommation : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau.

Consultez immédiatement un médecin et montrez-lui ce contenant ou l'étiquette.

Gardez la personne au repos. NE la faites PAS vomir.

Contact visuel :

Les lentilles de contact doivent être retirées. Maintenez les paupières ouvertes et rincez abondamment à l'eau claire et fraîche et consultez un médecin.

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos.

Contact avec la peau :

Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon doux, rincer abondamment. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Lire l'étiquette avant utilisation. Aucune information supplémentaire disponible.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Pas disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse appropriée.

Pour des raisons de sécurité, n'utilisez pas de jet d'eau plein.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Sans objet.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie dans les environs, suivez les recommandations ci-dessous :

- Éviter l'inhalation de fumées ou de vapeurs. Utiliser une protection respiratoire appropriée.
- Empêcher le ruissellement des eaux de lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Portez des gants appropriés pour éviter toute exposition cutanée.

Eviter la formation de poussière et éviter la dispersion en humidifiant avec de l'eau.

Maintenir une ventilation adéquate dans la zone de travail après un déversement.

6.2 Précautions environnementales

Éviter de contaminer l'environnement via les égouts ou les sources d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir d'un matériau absorbant inerte, inorganique et non combustible (par exemple, chaux sèche, sable, carbonate de sodium).

Aérer la zone et laver le site du déversement une fois le ramassage du matériau terminé.

Éliminer conformément aux lois et réglementations en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux. Ne pas fumer.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conserver le produit dans son récipient d'origine bien fermé, dans un endroit sec et aéré, à l'abri des sources potentielles d'inflammation et de la lumière. Conserver conformément aux réglementations locales/nationales et suivre les avertissements figurant sur l'étiquette.

Tenir à l'écart des substances incompatibles (voir rubrique 10).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

La déclaration des substances n'est pas obligatoire.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Un équipement de protection individuelle approprié doit être porté conformément au règlement (UE) 2016/425.

Contrôles techniques - Ventilation : Les zones où le produit est manipulé et stocké doivent être correctement ventilées.

Protection respiratoire : Utiliser un appareil respiratoire individuel chaque fois que cela est jugé nécessaire.

Protection de la peau : Éviter tout contact avec la peau. Des gants résistants aux produits chimiques sont recommandés.

Rincer et retirer les gants immédiatement après utilisation. Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon après manipulation.

Protection des yeux/du visage : Il est recommandé de porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Laver les lunettes contaminées avant de les réutiliser (EN 166).

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect : SOLIDE EN POUDRE

Couleur:	BLANC
Odeur:	MENTHE, RAFRAÎCHISSANT
Seuil olfactif :	Non déterminé
Valeur du pH :	Non déterminé
Taux d'évaporation :	Non déterminé
Point de fusion:	62,0000 - 64,0000 °C
Point d'ébullition :	Non déterminé
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation :	Non déterminé
Température de décomposition :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Densité:	Non déterminé
Solubilité dans l'eau :	Non déterminé
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non déterminé
Viscosité:	Non déterminé
Viscosité cinématique :	Non déterminé
Propriétés comburantes :	Pas disponible.
Propriétés explosives :	Pas disponible.
Limite inférieure d'explosivité :	Non déterminé
Limite supérieure d'explosivité :	Non déterminé

9.2 Autres informations

Informations Complémentaires: Sans objet.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de fonctionnement.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : Elle ne subit aucune réaction dangereuse dans des conditions normales.

10.4 Conditions à éviter

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

10.5 Matériaux incompatibles

Acides minéraux oxydants, réducteurs forts, oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Du monoxyde de carbone et d'autres composés organiques non identifiés peuvent se former lors de la combustion.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	490 mg/kg
(DL50) : Toxicité aiguë par voie cutanée (DL50) : Toxicité aiguë par inhalation	Non toxique
(CL50 gaz) : Toxicité aiguë par inhalation (CL50 poussières et brouillards) : Toxicité aiguë par inhalation (CL50 vapeurs) :	Non toxique
	Non toxique

Voir également les sections 2 et 3.

11.2 Informations sur d'autres dangers :

Propriétés perturbatrices endocriniennes :

Le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour la santé humaine à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % (p/p).

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique aiguë :	Non toxique
Toxicité aquatique chronique :	Non toxique

Voir également les sections 2 et 3.

12.2 Biodégradation :

Non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Non déterminé

12.4 Mobilité dans le sol :

Pas disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le produit ne contient pas de substances identifiées comme PBT et/ou vPvB dans une concentration égale ou supérieure à 0,1 % (p/p).

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes :

Le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien de l'environnement à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % (p/p).

12.7 Autres effets indésirables :

Pas disponible.

Ne laissez pas le produit pénétrer dans les cours d'eau, les égouts ou d'autres cours d'eau.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des conteneurs :	Les récipients doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas réutiliser les récipients vides. Diluer le reste de produit et le neutraliser. Éliminer le résidu dans un site d'élimination approprié.
Conditions d'élimination :	Éliminer le produit conformément à toutes les réglementations environnementales nationales et locales. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de manière sûre.

SECTION 14 : Informations relatives au transport
Transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)

14.1 Un numéro :	Non applicable
14.2 Nom d'expédition approprié :	Non soumis à l'ADR.
14.3 Classe :	-
14.4 Groupe d'emballage : 14.6	-
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	
Code de restriction du tunnel :	-
Étiquette:	-

Transport Maritime (IMDG)

14.1 Un numéro :	Non applicable
14.2 Nom d'expédition approprié :	Pas restreint.
14.3 Classe :	-
14.4 Groupe d'emballage :	-
14.5 Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	
Groupe de ségrégation du code IMDG :	-
EMS:	
Étiquette:	-

Transport aérien (OACI/IATA)

14.1 Un numéro :	Non applicable
14.2 Nom d'expédition approprié :	Pas restreint.
14.3 Classe :	-
14.4 Groupe d'emballage : 14.6	-
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	
Avions de transport de passagers :	ACCEPTÉ
Avion cargo :	ACCEPTÉ

SECTION 15 : Informations réglementaires
15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Substances extrêmement préoccupantes :

Pas disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas disponible.

SECTION 16 : Autres informations

Ce matériau ne doit être utilisé qu'à des fins industrielles.

Texte intégral des classifications (CLP/SGH) :

Toxicité aiguë 4; H302	Toxicité aiguë (voie orale), catégorie de danger 4
------------------------	--

Principales références bibliographiques et sources de données :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.
- Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
- Limites d'exposition professionnelle de l'INSHT (Institut national espagnol de sécurité et d'hygiène au travail).

Remplace la version :16 (15/03/2021)

Raison du changement : Première version.

Les informations contenues dans cette FDS proviennent de sources publiées disponibles et sont considérées comme exactes. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée et notre société n'assume aucune responsabilité résultant de l'utilisation de cette FDS. Ces informations sont fournies de bonne foi. Chaque utilisateur de ce matériel doit évaluer les conditions d'utilisation et concevoir les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés, les dommages matériels ou la libération dans l'environnement et doit déterminer la pertinence de ces informations pour son application.